

LA DÉCLARATION DE YAOUNDÉ

La 10ème réunion plénière du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales (le Forum mondial) s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 novembre 2017. La réunion, accueillie par le Gouvernement camerounais, a réuni 186 délégués de 78 juridictions (y compris 15 juridictions africaines) et 12 organisations internationales et groupes régionaux.

Les membres africains du Forum mondial ont profité de cette deuxième réunion plénière du Forum mondial tenue en Afrique pour réfléchir aux moyens de faire en sorte que les pays africains puissent bénéficier de l'amélioration de l'environnement de la transparence fiscale. À cette fin, S.E. Alamine Ousmane Mey, Ministre des Finances du Cameroun, a organisé le 15 novembre 2017, une réunion de haut niveau des Ministres des finances et des Dirigeants des administrations fiscales africains. Les participants ont reconnu que, même si le paysage mondial de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale a changé, les pays africains n'exploitent pas pleinement les progrès de la coopération internationale dans la mobilisation de leurs ressources publiques.

Un appel à l'action a été lancé par un document historique, la « Déclaration de Yaoundé », qui exhorte l'Union africaine à entamer un débat de haut niveau sur la coopération fiscale et les flux financiers illicites et leur lien avec la mobilisation des ressources nationales. Ci-joint le texte de la déclaration.

Depuis sa première signature, la Déclaration de Yaoundé suscite beaucoup d'intérêt et de plus en plus de pays africains la rejoignent. La Commission de l'Union africaine a également ajouté sa voix à cet appel à l'action. L'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), la France et le Royaume-Uni soutiennent également la déclaration.

LA DÉCLARATION DE YAOUNDÉ

UN APPEL À AGIR POUR COMBATTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES PAR LA COOPÉRATION FISCALE INTERNATIONALE

Nous, Signataires de la présente déclaration conjointe, réunis à Yaoundé, Cameroun, le 15 novembre 2017, pour la dixième réunion plénière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial) ;

Rappelant l'engagement du Programme d'Action d'Addis-Abeba à redoubler d'efforts pour réduire considérablement les flux financiers illicites d'ici 2030, avec pour objectif de les éliminer, notamment en combattant l'évasion fiscale par le renforcement de la réglementation nationale et de la coopération fiscale internationale, notamment en ce qui concerne l'accès aux renseignements sur les bénéficiaires effectifs par les autorités compétentes et, progressivement, l'échange automatique de renseignements fiscaux entre les autorités fiscales.

Reconnaissant que le rapport du Panel de Haut Niveau de l'Union Africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sur les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique a attiré l'attention sur l'ampleur des flux financiers illicites en Afrique, notamment l'évasion fiscale et d'autres activités criminelles; son impact négatif sur l'agenda de développement et de gouvernance de l'Afrique, tout en identifiant les moyens de s'y attaquer, en particulier en renforçant la coopération et l'échange de renseignements afin d'améliorer la mobilisation de ressources publique.

Soulignant les efforts sans précédent déployés par la communauté internationale pour améliorer la transparence fiscale et l'échange de renseignements, condition préalable pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale internationale et combler les lacunes et les inadéquations des règles fiscales permettant un transfert artificiel de bénéfices.

Rappelant les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies et en particulier l'objectif de mobilisation des ressources publiques ainsi que les principes de l'Union Africaine dans ce domaine.

Affirmant que le développement durable et la bonne gouvernance font partie des sept aspirations africaines de l'Agenda 2063.

Ayant délibéré sur le thème « Combattre les flux financiers illicites grâce à la coopération fiscale internationale: un appel à agir en Afrique ».

Réaffirmons le rôle important du Forum mondial dans la promotion de la transparence en matière fiscale et l'assistance des pays en développement dans la mise en œuvre des normes d'échange de renseignements en matière fiscale ainsi que l'utilisation des instruments d'échange de renseignements dans leur stratégie de mobilisation des ressources intérieures.

Notons que si des progrès ont été réalisés en Afrique, de nombreux pays ne bénéficient pas encore pleinement du nouvel environnement fiscal plus transparent: seuls 27 pays africains participent à l'échange de renseignements sur demande ; seulement cinq d'entre eux participent à l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers ; un grand nombre de pays africains continuent d'avoir un modeste réseau d'accords d'échange de renseignements, des lacunes dans leur législation nationale et des capacités administratives contraintes qui empêchent leurs efforts dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale.

Encourageons tous les pays africains et les Communautés économiques régionales à renforcer leurs efforts dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale par la coopération et la transparence fiscale et à travailler à plus de coordination régionale ;

Résolus à servir d'exemple en utilisant la puissante infrastructure d'échange de renseignements qui a émergé pour contrer l'évasion fiscale internationale et soutenir la mobilisation des ressources domestiques ;

Approuvons le renouvellement pour trois ans (2018-2020) de l'Initiative Afrique lancée en 2014 par le Forum mondial avec le soutien du Forum de l'Administration Fiscale Africaine (ATAF), du Centre de Rencontre et d'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) et du Groupe de la Banque mondiale.

Saluons le soutien continu de la République française, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Confédération suisse à l'Initiative Afrique et **Invitons** d'autres instances internationales à soutenir les efforts des pays africains tendant à renforcer leurs capacités.

Considérons que la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique par une amélioration de la coopération et de la transparence fiscales serait renforcée si elle était engagée au niveau continental sous les auspices de l'Union africaine, avec le soutien de tous les partenaires au développement et des organisations internationales et régionales.

Entreprendons une initiative de l'Union africaine visant à entamer un débat de haut niveau sur la coopération fiscale et les flux financiers illicites et leur lien avec la mobilisation des ressources publiques.

Encourageons les pays africains, avec le soutien du Secrétariat du Forum mondial, à explorer avec l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, les Communautés économiques régionales et la Banque africaine de développement une collaboration destinée à conforter les efforts des pays africains dans la mise en œuvre des normes internationales d'échange de renseignements et l'utilisation des outils d'échange de renseignements pour améliorer la mobilisation des ressources nationales;

Demandons au Secrétariat du Forum mondial de rendre compte de la mise en œuvre de ces engagements au Groupe de travail de l'Initiative Afrique dans un délai de six mois.




Fait à Yaoundé, Cameroun, le 15 novembre 2017 en deux originaux en anglais et en français

LISTE DES SIGNATAIRES (mars 2022)

	Pays et organisations	Date
1.	 Cameroun	11/2017
2.	 Libéria	11/2017
3.	 Ouganda	11/2017
4.	 Bénin	11/2017
5.	 Togo	01/2018
6.	 Ghana	02/2018
7.	 Seychelles	02/2018
8.	 Tchad	03/2018
9.	 Madagascar	04/2018
10.	 Niger	04/2018
11.	 Gabon	04/2018
12.	 Burkina Faso	04/2018
13.	 Congo	04/2018
14.	 Guinée-Bissau	04/2018
15.	 Mali	04/2018
16.	 Sénégal	04/2018
17.	 Maurice	05/2018
18.	 Mauritanie	06/2018
19.	 Comores	06/2018

	Pays et organisations	Date
20.	 Côte d'Ivoire	06/2018
21.	 Lesotho	07/2018
22.	 Nigéria	08/2018
23.	 Afrique du Sud	09/2018
24.	 Maroc	03/2019
25.	 Tunisie	05/2019
26.	 Égypte	11/2019
27.	 Kenya	11/2019
28.	 Cabo Verde	11/2019
29.	 Djibouti	11/2019
30.	 Eswatini	09/2020
31.	 Commission de l'Union africaine	12/2020
32.	 Rwanda	10/2021
33.	 Algérie	11/2021
34.	 Botswana	03/2022

SOUTIENS DE LA DÉCLARATION

	Pays et organisations	Date
1.	 OCDE OCDE	11/2017
2.	 France	01/2018
3.	 Royaume-Uni	01/2018